



Dossier du BHI N° S1/5051-TA-005-3

LETTRE CIRCULAIRE de l'OHI 56/2014
12 août 2014

**RAPPORT SUR LA 4^{ème} SESSION DU COMITE D'EXPERTS DES NATIONS UNIES SUR
LA GESTION DE L'INFORMATION GEOSPATIALE A L'ECHELLE MONDIALE**

Référence: LC de l'OHI 51/2014 du 15 juillet – *Quatrième session du comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. New York, Etats-Unis, 6-8 août 2014*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Comme prévu dans la lettre circulaire en référence, la quatrième session du *Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale* (UN-GGIM) s'est tenue au siège des Nations Unies à New York, Etats-Unis, du 6 au 8 août. L'UN-GGIM rend compte à l'Assemblée des NU *via* le Conseil économique et social des NU (ECOSOC). Le but principal de l'UN-GGIM est de jouer un rôle prépondérant dans l'établissement d'un programme de développement de la gestion des informations géospatiales à l'échelle mondiale et de promouvoir l'utilisation des informations géospatiales pour faire face aux principaux défis globaux.
2. Plus de 80 pays membres des NU participaient à la 4^{ème} session de l'UN-GGIM, ce qui est le record actuel de participation des pays membres des Nations Unies, bien que très peu de délégations incluait des représentants de services hydrographiques. Le président Robert Ward représentait l'OHI.
3. La prise de conscience croissante par les délégués de l'UN-GGIM de la pertinence et de la contribution potentielle des informations hydrographiques dans le contexte des infrastructures de données géospatiales mondiales est d'une importance particulière pour les Etats membres de l'OHI. Ceci met en évidence la nécessité pour les services hydrographiques de jouer un rôle proactif au sein des infrastructures de données spatiales nationales. Dans ce contexte, la poursuite des travaux du groupe de travail sur les infrastructures de données spatiales maritimes de l'OHI et sa tâche d'assistance aux Etats membres en tant que responsables des lots de données hydrographiques nationales et dans leur rôle évident en matière d'infrastructures de données spatiales mondiales et nationales sont d'une importance particulière. L'importance du projet OHI-COI de la GEBCO en tant qu'élément fondamental de l'infrastructure d'informations géospatiales mondiales est également significative.
4. Un certain nombre d'items à l'ordre du jour incluait des sujets directement pertinents pour les Etats membres de l'OHI, particulièrement au regard de la contribution des données et services hydrographiques aux infrastructures de données spatiales régionales et nationales.
5. Le GGIM a avalisé les travaux de son groupe de travail sur l'établissement d'un repère de référence géodésique mondial (GGRF) dans le but de proposer une résolution des NU sur ce thème à l'Assemblée générale. Suite à une intervention de l'OHI, le comité a noté que la composante verticale du GGRF était particulièrement pertinente en matière d'hydrographie et a reconnu que des contributions appropriées devraient être recherchées auprès de l'OHI par le groupe de travail.

6. Le GGIM a examiné les progrès de son groupe de travail créé en vue d'étudier une carte mondiale pour le développement durable (GM4SD). Le groupe de travail a travaillé en étroite collaboration avec le comité directeur international pour la cartographie mondiale (ISCGM) et a reçu des contributions de l'OHI soulignant la nécessité de faire face au manque de données bathymétriques appropriées pour de grandes parties des mers, des océans et des zones côtières du monde et la nécessité d'assurer un lien entre les données maritimes et terrestres dans de nombreuses infrastructures nationales. Le président Ward a réitéré ces questions à la 21^{ème} réunion de l'ISCGM qui s'est tenue immédiatement avant l'UN-GGIM.

7. Le GGIM a accepté un rapport de synthèse sur la mise en œuvre et l'adoption des normes par la communauté de l'information géospatiale mondiale, préparé par l'OGC (Open Geospatial Consortium), l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et l'OHI. La contribution de l'OHI au rapport a été fournie par le BHI et le groupe de travail sur les infrastructures de données spatiales maritimes (MSDIWG). Le comité a convenu que le rapport sera adopté en tant que document de référence de l'UN-GGIM.

8. Le comité a avalisé les travaux réalisés à ce jour concernant l'établissement d'une déclaration commune sur les principes de gestion des informations géospatiales. Le projet actuel énonce 13 principes regroupés sous trois grands thèmes: *innovation, gouvernance et conformité*.

9. Des exemplaires de l'ensemble des documents ainsi que le rapport de la réunion sont disponibles sur le site web du GGIM à l'adresse : <http://ggim.un.org>. Les documents clés concernant les Etats membres de l'OHI seront également inclus en tant que références à la section MSDIWG du site web de l'OHI.

10. Le Comité de direction continuera de suivre les activités de l'UN-GGIM et de proposer des contributions de l'OHI selon que de besoin. Notant que l'UN-GGIM met l'accent sur les services de gestion des données géospatiales plutôt que sur la compilation et la fourniture de plans et de cartes, le Comité de direction invite les Etats membres à examiner attentivement la signification de cette orientation et l'impact qu'elle peut avoir à l'avenir sur les rôles et responsabilités traditionnels des services hydrographiques.

11. La cinquième session de l'UN-GGIM aura lieu au siège des NU du 5 au 7 août 2015.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,



Robert WARD
Président